



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 21

28 avril 2025

« *Masks of Love* », du poète néo-brunswickois Alden Nowlan, est un poème court et saisissant :

I come in from a walk

with you

and they ask me

if it is raining.

I didn't notice

but I'll have to give them

the right answer

or they'll think I'm crazy.

(Je rentre d'une promenade

avec vous

et on me demande

s'il pleut.

Je n'ai pas remarqué

mais je vais devoir donner

la bonne réponse

sinon on va me prendre pour un fou.)

Le « je » du poème est tellement concentré sur « vous » qu'il ne remarque même pas des choses évidentes comme le temps qu'il fait. « Je vais devoir leur donner la bonne réponse », pense le poète, pour éviter d'être pris pour un « fou ». Mais pire encore que d'être jugé de cette manière, le fait de ne pas pouvoir répondre à cette simple question pourrait révéler bien plus que ce que le narrateur souhaite partager. Il peut être trop difficile, pour de nombreuses raisons, de reconnaître et d'exprimer la nature de la relation. Le titre du poème invite le lecteur à réfléchir à l'intensité de l'amour. Mais le mois d'avril peut être intense à d'autres égards qui exigent notre attention et nous rendent moins conscient de - et moins intéressé à - la pluie printanière.



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

Pour les étudiants de niveau postsecondaire, les jours et les semaines d'avril exigent de se concentrer sur les études, la synthèse critique et la consolidation des acquis. C'est le moment de démontrer ce qu'ils ont appris tout au long du semestre, de montrer leur relation avec les matières étudiées, de partager leurs nouvelles connaissances et leur nouvelle compréhension. Pour les personnes et les familles qui célèbrent des fêtes religieuses en avril, cette période est l'occasion de réfléchir à la compassion et à l'engagement, à la liberté et au renouveau, au lien avec la communauté et à l'avancement collectif. Pour les Canadiens d'origine vietnamienne, le mois se termine par la « Journée du voyage vers la liberté » de notre pays, qui nous invite à faire une pause et à commémorer l'exode du Vietnam et l'accueil des réfugiés au Canada.

Pour les électeurs de tout le Canada, le mois d'avril 2025 a été marqué par la course électorale fédérale : un moment pour écouter et poser des questions, comparer les programmes des partis, observer les dirigeants en action et imaginer l'avenir. Dans un contexte mondial d'incertitude et d'instabilité, le processus électoral nous invite à réfléchir à la nature précieuse et fragile de cette institution et d'autres piliers de notre démocratie. Valoriser et sécuriser notre relation avec ces institutions pourrait nous aider à éviter d'être mouillés, trempés voire submergés par ce qui peut ressembler, en ce printemps, à un déluge incessant d'informations et d'annonces.

Pour la Commission du droit du Canada, c'est le moment de préparer notre rapport annuel. Cela correspond à une période intense d'examen, de réflexion et de bilan de nos activités au cours de l'exercice financier allant du 1er avril 2024 au 31 mars 2025. Un rapport annuel efficace doit tracer un portrait accessible et complet de la façon dont nous nous sommes développés et épanouis, du chemin parcouru et des projets dans lesquels nous nous sommes investis cette année. À l'instar du « je » du poème, nous nous concentrons sur le chemin parcouru, sur les personnes avec lesquelles nous avons noué des relations et engagé des conversations constructives, ainsi que sur nos projets d'avenir. Les averses ne doivent être que des distractions passagères ; même si nous les remarquons, nous sommes bien équipés avec des imperméables, des parapluies et des essuie-glaces.

Même si Alden Nowlan n'avait peut-être pas envisagé cette possibilité, ces exemples montrent que de nombreux types de relations peuvent avoir le même effet que celui décrit par ses « masques de l'amour ». La relation des étudiants avec des nouvelles connaissances, la relation des communautés avec l'espoir d'un avenir meilleur, la relation des citoyens avec le processus électoral participatif, la relation de la Commission du droit avec la population canadienne à qui elle doit présenter un rapport chaque année : toutes ces relations exigent de l'attention, de l'engagement et de la confiance.

Vu tout ceci, sans surprise, la Commission du droit n'a pas eu un calendrier de déplacements très chargé à l'extérieur d'Ottawa au cours du dernier mois. Cependant, le 11 avril, j'ai parcouru à pied la courte distance qui sépare le bureau de la Commission du droit et la Cour suprême du Canada, où j'ai eu l'honneur de présider une table ronde dans le cadre d'un symposium célébrant le 150^e anniversaire de la Cour. La promenade en elle-même n'avait rien de particulier, mais le programme du symposium – une « promenade » métaphorique à travers les thèmes et les défis qui relient le passé, le présent et l'avenir de la Cour suprême – s'est avéré une source d'inspiration extraordinaire.



Deux conférenciers en particulier, invités à partager leur expérience et leurs réflexions sur leurs pays et leurs tribunaux respectifs, ont illustré de manière convaincante les relations forgées par le droit et soutenues par celui-ci. Ensemble, ces généreux invités venus de loin nous rappellent pourquoi et comment les « masques du droit » peuvent apporter un soutien intemporel et durable à la justice, à la dignité et à l'humanité.

Tout d'abord, Albie Sachs, célèbre combattant pour la liberté, militant anti-apartheid et juge à la Cour constitutionnelle sud-africaine, a offert à la Cour suprême du Canada un



cadeau d'anniversaire sous la forme de ses rêves d'un monde meilleur. Il a parlé avec clarté et passion du devoir essentiel des juges de ressentir l'espoir et l'ardeur des personnes qui réclament justice, des possibilités offertes par le droit plutôt que des prétentions de celui-ci, de la nécessité impérieuse de ne pas confondre l'autorité de la loi et la primauté du droit, et de la modestie tout indiquée dont on a fait preuve dans la conception et la construction de la Cour constitutionnelle sur le site d'une ancienne prison fortifiée. Ensuite, l'honorable Sir Joe Williams, membre maori de la Cour d'appel de Nouvelle-Zélande, a parlé des processus organiques par lesquels le droit et la

langue maoris nourrissent le vocabulaire et l'énergie renouvelée du droit commun du Pacifique. Il a offert aux Canadiens réunis pour le symposium une chanson maorie de résistance et de lutte. Alors qu'il chantait haut et fort, la musique maorie a rempli la salle de la Cour suprême du Canada de détermination et d'espoir. S'il pleuvait, personne ne l'a remarqué.